

7 novembre 2001

AIR LIBERTÉ confie au Groupe EUROPE HANDLING l'assistance en escale de ses avions

Le Groupe EUROPE HANDLING, filiale à 100% du Groupe CRIT, vient de signer avec la compagnie AIR LIBERTE un contrat de prestataire aéroportuaire pour assister l'ensemble de ses avions en escale sur l'aéroport Charles de Gaulle.

Ce contrat, conclu pour une durée de 2 années, porte sur l'assistance d'une flotte de plus de 1000 avions par an et concerne les services d'assistance au sol " chargement et déchargement de l'avion, transport de bagages entre l'avion et l'aérogare, assistance au démarrage de l'avion, déplacement de l'avion".

Ce contrat fait suite à la désignation du Groupe EUROPE HANDLING en juin 2001 par le Ministère des Transports au nombre des prestataires de services d'assistance en escale autorisés à exercer sur l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle II.